Syndicat des Employés et Cadres C.G.T.-FORCE OUVRIERE
des Organismes de Sécurité Sociale et Allocations Familiales de PARIS
-Affilié à la Chambre Syndicale-
3, rue du Château d'Eau - 75481 PARIS CEDEX 10 - 5ème étage – Bureau 532
01 42 02 26 79 / Fax 01 42 02 61 38 / fosecu75@wanadoo.fr

Novembre-Décembre 2021

InFOrmations

Edito:

La Fédération Force Ouvrière a pris connaissance courant septembre d'une lettre de mission commandée par trois membres du Gouvernement dans le cadre de la préparation des prochaines COG. Immédiatement, un tract d'alerte reprenant de larges extraits de cette lettre a été diffusé à l'ensemble du personnel de l'Institution.

Si vous n'avez pas eu le temps ou la possibilité d'en prendre connaissance, n'hésitez pas à le demander aux militants FO qui vous communiqueront ce tract car tout le monde doit prendre la mesure des attaques sans précédent qui se préparent contre la Sécurité Sociale et son personnel.

Nous subissons depuis de nombreuses années des attaques. Mais la Sécurité Sociale est toujours debout. Elle est debout grâce à la détermination de son personnel protégé par sa Convention Collective nationale et aussi grâce au lien que nous gardons avec nos assurés, allocataires et pensionnés qui en se déplaçant dans les accueils physiques ou en sollicitant un(e) assistant(e) du Service social préservent le maintien de nos organismes et donc de la Sécurité sociale.

Pour détruire la Sécu, il leur faut supprimer le lien entre nous et notre public. Ce n'est donc pas un hasard si les deux premiers chapitres de la lettre de mission sont consacrés à la remise en cause voire à la destruction des accueils. Ce n'est pas un hasard non plus si tout est mis en œuvre pour fermer ces mêmes accueils.

Plus que jamais l'heure est à l'échange. N'hésitez pas à nous contacter, faire part de vos interrogations. C'est par la mobilisation collective que nous pourrons les stopper.

La Sécu elle est à nous! On s'est battu pour la gagner et on se bat pour la garder!

Abrogation des COG!

Retrait de la lettre de mission du 1er avril 2021!

C'est en défendant les revendications que les conditions de travail et de rémunération pourront être améliorées et respectées .

Vous pouvez retrouver nos tracts en ligne et sur les réseaux sociaux:

La Chambre syndicale a considéré qu'il fallait renforcer nos modes de communication car avec les collègues en télétravail, les restrictions dans les tournées syndicales… il était vital de nous déployer afin de pouvoir maintenir le lien en toute circonstance. Maintenir le lien c'est aussi voir ce qui se passe dans les autres organismes car la Chambre c'est la représentation FO de toutes les branches (CAF, CPAM, CRAMIF, URSSAF, DRSM mais aussi les Caisses nationales) en Ile de France !

Vous pouvez nous suivre sur notre page WEB : https://fo-chambre-syndicale-secu-idf.fr/

Mais aussi sur notre page FACEBOOK : https://www.facebook.com/fochambresyndicale.secuidf/

Et notre page TWITTER : https://twitter.com/ChambreFo

FOCUS SUR LES ACCUEILS

Tout est mis en œuvre par les directions pour supprimer les agences d'accueil dans nos organismes (CPAM, CAF, CNAV, CRAMIF).

En effet, les accueils constituent un obstacle dans le plan de destruction de la Sécurité sociale.

Après la promulgation des ordonnances du 4 octobre 1945, les travailleurs, sous l'impulsion de leur organisations syndicales CGT et CGT-FO, se sont mobilisés pour imposer la mise en place des premiers centres de paiement, notamment en réquisitionnant les immeubles détenus par le patronat qui s'était compromis dans la collaboration. Dès mars 1946, les premiers centres de Sécurité Sociale ouvraient leurs portes. Nos anciens avaient compris que si on souhaitait que la Sécu puisse perdurer il fallait s'implanter physiquement au plus près des assurés.

Depuis lors l'obsession du patronat sera «*d'en finir avec les conquêtes de 1945* ».

De fait, sous l'influence des possédants, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de défaire avec méthode les droits conquis.

Et le gouvernement actuel a franchi un pas inédit. Sa volonté de liquidation pure et simple de toutes les structures d'accueil constitue une attaque sans précédent contre nos organismes.

Ce n'est donc pas un hasard si les deux premiers points de la lettre de mission du 1er avril 2021 sont consacrés à la remise en cause des agences d'accueil au profit de structures inefficaces : les **Maisons France Service**.

Ne nous y trompons pas, les Maisons France Services ce n'est pas la Sécurité sociale ni même un service public utile.

Des salariés non formés y recueilleront les doléances des assurés sans pouvoir y remédier.

Si nos assurés, allocataires et pensionnés plébiscitent nos accueils c'est qu'ils y trouvent un service irremplaçable.

Devant cet état de fait, les directions usent le personnel des agences dans le but de les dégoûter et de les démotiver de leur mission. A cet égard la crise sanitaire est un levier dont ont usé les directions pour accélérer les fermetures définitives d'agences.

Plutôt que de répondre aux revendications légitimes de moyens supplémentaires, il nous est imposé des aides inter-service. Traduction : faire traiter les dossiers en souffrance des services de production par nos collègues des accueils qui sont déjà en sous-effectif.

Les collègues des accueils physiques, doivent pouvoir être en mesure d'assurer toutes leurs missions d'accueil plutôt que d'être affecté sur des taches de back-office !

Aujourd'hui, les accueils restants se font exclusivement sur la base de rendez-vous préalable. Mais là encore cela ne plaît pas aux directions car on reproche aux collègues d'accepter des rendez-vous non programmés.

Les collègues n'ont pas à s'excuser de recevoir avec le plus grand professionnalisme, les assurés acculés en situation d'urgence.

Les Directions, répondant aux injonctions des caisses nationales et du gouvernement inventent de nouvelles procédures comme les rendez-vous téléphonique ou Visio-accueil en agence dans le but de détruire les accueils physiques.

La multiplication de ces dispositifs justifiera la fermeture des accueils et ouvrira la porte à la destruction pure et simple de la Sécurité Sociale !

L'accueil physique est le lien privilégié existant entre les assurés, allocataires et pensionnés avec les CPAM, CAF, CNAV et CRAMIF !

Plutôt que d'inventer des nouveaux concepts vides de sens, maintenez tous les accueils et recruter le personnel nécessaire !

FO revendique: le maintien de toutes les agences d'accueil, des effectifs en nombre suffisant à l'accueil comme dans les services de production.

FO refuse les Maisons France Service *(MFS = et mes fes… !)*

L'Assurance Maladie maintenue dans le bassin Mantois :

L'annonce faite au personnel de la CPAM 78, du Service médical et du Service social de la fermeture du site de Mantes la jolie et leur transfert sur le site de Poissy a provoqué la colère des collègues.

Déterminés à ne pas voir disparaitre l'Assurance Maladie dans le bassin Mantois, le personnel a contacté FO pour s'organiser.

Le syndicat FO, attaché à l'unité, a contacté la CGT qui a répondu présent et un courrier a été adressé le 24 septembre dernier aux différentes directions concernées par ce plan (CPAM 78, CRAMIF, Service Médical et la CNAM) pour revendiquer le maintien des services de l'assurance maladie sur Mantes la jolie.

En parallèle, les collègues ont pu compter sur la mobilisation des assurés du bassin mantois qui refusaient que leur centre de Sécurité Sociale ne disparaisse.

La détermination des collègues avec le soutien de ses syndicats FO et CGT et l'aide des assurés à refuser ce transfert, a convaincu la CNAM de maintenir les services de l'assurance maladie sur Mantes la jolie.

CNAV: Vous avez demandé le code 3?

*Alors qu'il faudrait des effectifs pour traiter les dossiers, la direction de la CNAV n'a rien trouvé de mieux que de déployer le **« code 3 ».***

*Le **« code 3 »** : Un moyen de mettre en liquidation les pensions des plus désespérés ? Non, c'est un collègue qui se retrouve à faire face à des dossiers de pensionnés suicidaires. Cela n'est pas sans rappeler les formations données à l'accueil téléphonique pour faire face aux menaces de suicide des pensionnés. »*

Sommes-nous voués à devenir des sortes d'assistantes sociales devant gérer des situations dramatiques fruit de la baisse ou de l'absence de moyens pour gérer les pensions ?

Le syndicat FO refuse de se taire à la lumière du témoignage de cet agent.

FO revendique des embauches en CDI en nombre suffisant pour que nos pensionnés ne se trouvent plus dans ces situations périlleuses.

FO revendique l'ouverture des accueils afin que nos pensionnés puissent avoir un vrai interlocuteur !

Le Web – rendez-vous ne remplacera jamais un vrai RDV !

(extrait d'un tract de la section FO CNAV publié en mars 2021).

PLATE-FORME TELEPHONIQUE: VERS UNE NOUVELLE PLATE-FORME DE DELESTAGE?

Les camarades FO de la CPAM de PARIS ont alerté le syndicat d'une attaque supplémentaire de la CNAM contre la plate-forme assuré de l'organisme. En effet, nous avons appris que la CNAM souhaite encore retirer 20% des appels téléphoniques pour les diriger vers une nouvelle plateforme de délestage dans le Morbihan. Déjà 20% de nos appels sont traités par la CPAM de l'EURE mais ce n'est pas suffisant pour la CNAM qui poursuit son projet TRAM. Voilà ce qui se passe quand nous n'avons pas de lien direct avec nos assurés. Ce point a pour l'instant été reporté. **Mais en tout état de cause FO revendique:**

Le maintien de toutes nos activités dans nos organismes.

L'arrêt de TRAM, Phare et tout autre projet de démantèlement de nos organismes.

Des embauches en nombre suffisant pour assurer nos missions ainsi que les formations nécessaires.

Pour la défense de la Sécu : « Résister, revendiquer, reconquérir ! »

FLASH IN FO

Panne à la CAF ! Des conséquences à tous les niveaux.

La presse n'en a pas beaucoup parlé, voire pas du tout, mais une énorme panne a impacté tout le service informatique de la CNAF. Les allocataires ne pouvaient plus consulter leurs données sur CAF.fr et les collègues des CAF ne pouvaient plus traiter les dossiers.

La faute à la mise en place d'un nouveau logiciel pour que les allocataires s'identifient avec le NIR et non plus leur numéro d'allocataire….

La fusion des CAF-CPAM à l'horizon ??? Nous pouvons légitimement nous poser la question.

Mais il n'y a pas que la branche famille qui a été impactée, la branche maladie l'a aussi été. En effet, pour bénéficier de la C2S(ex-CMU), les collègues des CPAM doivent se connecter sur CAF-PRO-CDPA. C'est aussi un outil utilisé par le service social de la CRAMIF pour aider les assurés en détresse social.

Du fait de cette panne, il est impossible de pouvoir aider les assurés et la CNAF.ne communique pas à ce sujet !

Cela a généré un afflux de réclamations important dans nos accueils physiques et téléphoniques aussi bien dans les CPAM qu'au service social de la CRAMIF.

Encore une fois, ce sont les assurés les plus précaires et nos collègues qui en subissent les conséquences !

Titres-restaurant :

Depuis le 1er octobre 2021, de nouveaux prestataires ont été choisis pour le traitement de nos titres-restaurant. Il s'agit d'EDENRED et de SODEXO. Pour les utilisateurs de cartes déjeuner, celles-ci peuvent être utilisées jusqu'au 31 octobre 2021.

UGECAMIF :

Depuis le départ du Directeur de l'UGECAMIF au premier semestre dernier, il n'y a toujours pas de Directeurs nommés. L'intérim étant assurés par deux directeurs mais surtout par la CNAM directement.

Force Ouvrière a toutes les raisons de s'inquiéter de cela surtout dans un contexte où la fermeture du centre de rééducation COUBERT n'est pas abandonné.

FO revendique le maintien de COUBERT.

Gestion des bulletins de paie : dématérialisé vous avez dit dématérialisé ?

Alors que la CAF a subi une panne informatique sans précédent, la CNAM a présenté, lors du CSEC du 1er octobre 2021 un dossier sur la mise en place d'un coffre-fort électronique géré par la Poste pour la distribution des bulletins de salaire et autres documents RH.

Alors qu'ils ne sont même pas capables de garantir la sécurité des données de nos allocataires, on voudrait nous vendre un coffre-fort pour nos bulletins de salaire ?? Mais rassurez-vous, cela sera sur la base du volontariat… Les collègues des organismes où la carte ticket-restaurant a été imposée pourront vous en parler de la vision du volontariat chez nos employeurs.

Envoyez nos bulletins de salaire en temps et heure et imprimés sur du papier de qualité, et pour les coffres-forts, promis on en discutera avec notre banquier le jour où vous déciderez d'augmenter nos salaires.

NON aux bulletins de salaire dématérialisés !
OUI aux augmentations de salaires!*

(*NB : nous acceptons le paiement dématérialisé) !

En nous organisant nous serons plus forts

Rejoignez Force Ouvrière !

Bulletin d'adhésion

Nom : **Prénom :**

Service : **téléphone :**

A remettre à un délégué FO de votre organisme ou à envoyer sur notre boite mail fosecu75@wanadoo.fr